

Informations Générales RENT A CAR et tarifs maximums conseillés au 01/07/2025

Services additionnels, compléments de protection et frais annexes

Assurance responsabilité civile aux tiers incluse

Votre responsabilité vis-à-vis des tiers est couverte par la police d'assurance de Responsabilité Civile circulation souscrite en application des dispositions légales. Elle garantit les dommages causés au tiers. Elle ne garantit pas, les dommages quels qu'ils soient causés au Véhicule de location, ainsi que les dommages corporels du conducteur dont la responsabilité est engagée.

Assurance Additionnelle, Services Additionnels et Compléments de protection (Options)

La Notice d'information de l'assurance additionnelle (Pack Sérénité) est disponible en Agence et sur les Sites.

En cas de non-respect des Conditions Générales de Location (Cf III.2 desdites Conditions Générales) l'assurance additionnelle et/ou les services Additionnels et/ou Compléments de protection éventuellement souscrits sont inapplicables.

Attention:

- La mauvaise appréciation des parties hautes et basses du Véhicule et de sa largeur (gabarit) est un cas d'exclusion des Franchises, des Assurances additionnelles et des compléments de protection.
- En cas de Constat non déclaré à l'Agence RENT A CAR dans les délais impartis, la Franchise sera doublée.

Les Services Additionnels sont destinés à étendre la couverture du locataire et/ou des occupants :

- Le **Produit d'Assistance Médicale et Technique au Véhicule** 24h/24 permet le dépannage ou remorquage du Véhicule en cas d'immobilisation à la suite d'une panne, un Accident ou un incendie et/ou la fourniture d'un Véhicule de remplacement, et une Assistance médicale. Il vous sera facturé 5 € TTC par jour de location (maximum 10 jours facturés par tranche de 30 jours de location).
- Le **Produit d'Assistance Médicale et Technique PREMIUM au Véhicule** 24h/24 permet, en complément des prestations du produit d'assistance classique, une intervention en cas de crevaison, d'incendie, de vandalisme, de vol, d'enlisement, de problème de carburant, de clé perdue ou endommagée, de batterie du véhicule électrique déchargée. Il vous sera facturé 7,50 € TTC par jour de location (maximum 10 jours facturés par tranche de 30 jours de location).

Montants des Compléments de protection et montants des franchises (tarifs TTC maximum conseillés)

Véhicules de Tourisme	Catégories Véhicules de tourisme	Franchise TTC Hors Garantie Véhicules de tourisme	Véhicules Utilitaires	Catégories Véhicules Utilitaires	Franchise TTC Hors Garantie Véhicule Utilitaires	Franchise en cas d'accident Tarifs TTC	Franchise en cas de vol Tarifs TTC
Economique	Α	19 500 €	3m3	1, 1A, 1B, 1C, 1H	23 400 €	1 200 €	2 400 €
Citadine	B, BA, BE	28 600 €				1 200 €	2 400 €
Affaires	C, CA, CE	41 600 €	4/6m3	2, 2E, 2H	32 500 €	1 300 €	2 600 €
-	-	-	7/9m3 et 10/12m3	3, 4, 4A, 4E, 4H	35 100 €	1 600 €	3 200 €
Confort	D, DA, DE	49 400 €	-	-	-	1 500 €	3 000 €
Multispace, Berline	DMP, E, EA	58 500 €	-	-	-	1 500 €	3 000 €
Minibus, Monospace	F, FP	41 600 €	-	-	-	2 000 €	4 000 €
Sans permis	VSP SPA, SPB, SPE	26 000 €	-	-	-	2 000 €	4 000 €
-	-	-	14m3 et 20m3	4P, 5, 5A, 5H, 5HA	52 000 €	2 100 €	4 200 €
-	-	-	Pickup, benne	PK, 6, 6H, 6P	52 000 €	2 000 €	4 000 €

Le Produit PACK SERENITE permet :

- 1. De diminuer le montant de la Franchise, restant à charge du Locataire, en cas de Dommages, pendant la location, pour lequel le conducteur est déclaré responsable ou en cas de Tiers non identifié, (cf tableau ci-après).
- 2. De prendre en charge les frais de remplacement des clés et papiers à la suite de perte ou vol, de réparations des dommages causés aux pneumatiques, de vidange et de nettoyage du réservoir à la suite d'une erreur de carburant.
- 3. Le paiement d'un capital en cas de Décès ou d'invalidité permanente du conducteur en lien avec l'accident de la circulation.

Conditions en cas de souscription au Pack Sérénité

Catégories	Tarif TTC/J Location de 1 à 6J	Tarif TTC/J Location de 7 à 14J	Tarif TTC/J Location de + 15J	Franchise TTC en cas d'accident/vol/ vandalisme/ incendie	Franchise TTC en cas de bris glace
Véhicules de tourisme					
A, BA, BE	15,50 €	13,50 €	12,50€		90€
C, CA, CE	19,00€	17,00 €	16,00€	300 €	
D, DA, DE, DMP, DME, DMA	20,00€	18,00 €	17,00€	300 €	
E, EA, EE, F, FP	23,00€	21,00 €	20,00€		
Véhicules utilitaires					
1, 1A, 1B, 1C, 1H	16,50€	14,50 €	13,50€		90 €
2, 2A, 2E, 2H	18,50 €	16,50 €	15,50€	300 €	
3	20,00€	18,00 €	17,00€	500 €	
4, 4A, 4E, 4P, 4PA	23,00€	21,00 €	20,00€		
5, 5A, 5H, 5HA, 6, 6H	23,00€	21,00 €	20,00€	500 €	

Frais annexes et Services Additionnels (tarifs TTC)

	Diesel	3,50 €/L		
	Essence	3,50 €/L		
Carburant / Énergie	Recharge électrique	1 €/kwh		
	Prestation remplissage carburant Recharge	35.6		
	électrique	25 €		
	3 ans de permis pour les catégories : A, B,			
	BA, BE, C, CA, CE, D, DA, DE, DMP, 1, 1A, 1B,	1 an de permis avec l'option jeune conducteur		
	1C, 1H, 2, 2E, 2H, 3, 4, 4A, 4E, 4H, 4P			
	5 ans de permis pour les catégories : E, EA,	2		
	F, FP, 5, 5A, 5H, 5HA, 6, 6H, 6P, PK	3 ans de permis avec l'option jeune conducteur		
Conducteur	7 ans de permis pour les véhicules prestige			
Conducteur	Permis AM depuis 2 ans et être majeur : VSP	Permis AM + être majeur		
	Supplément jeune conducteur	20 € par jour avec un may de 10 jours facturés		
	Réduit de 2 ans le nombre d'années de	30 € par jour avec un max. de 10 jours facturés		
	permis nécessaires	par tranche de 30 jours		
	Cumplément conductour additionnel	8 € par jour avec un max. de 10 jours facturés		
	Supplément conducteur additionnel	par tranche de 30 jours		
Abandon - Frais suite à l'abandon avec accord préalable dans	200 f + Erais	de rapatriement		
une autre agence que celle prévue lors de la réservation	200 € + 11 als	de rapatrierre		
Abandon sauvage - Frais suite à l'abandon du véhicule sans	500 € + Frais de rapatriement			
accord préalable	300 € 1 11 als	de rapatitement		
Période de grâce	29 minutes, passé ce délai 1 jour de location sera facturé			
Frais de gestion des sinistres	60 € par dossier véhicule de tourisn	ne – 100 € par dossier véhicule utilitaire		
Frais de gestion des PV - Contravention, redevance, péage,	30 € (TVA non applicable) r	par dossier et par contravention		
FPS - Frais post-stationnement	30 € (TVA non applicable) par dossier et par contravention			
Kit de sécurité non restitué - Triangle + gilet		30€		
Livraison et reprise - Sur devis pour les particuliers. Sous	De 0 à 15 km de l'agence : 25 € par livraison ou reprise (mouvement)			
réserve de disponibilité des équipes	De 16 à 50 km de l'agence : 25 € +1 €/ km par livraison ou reprise (mouvement)			
' ' '	+ de 50 km de l'agence : 35 € + 1 €/ km par livraison ou reprise (mouvement)			
Perte des clés du véhicule	600€			
Frais de nettoyage du véhicule - Véhicule anormalement sale	150 €			
Frais de recouvrement	En cas de retard de règlement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal seront			
	appliquées en plus d'une indemnité de 40 € par facture pour les sociétés			
Frais de vérification en cas de dépôt de garantie par chèque		15 €		
		rés par tranche de 30 jours de location incluant		
Sortie du territoire / Couverture transfrontalière	l'assistance technique et médicale Premium (obligatoire pour toute sortie du territoire). En cas			
,	de non-respect, une pénalité de 100 € s'applique, et en cas d'intervention, une pénalité de 500 €			
	est f	facturée.		
Frais d'astreinte - Mise à disposition en dehors des horaires	82,80 € pa	ar mouvement		
d'ouverture	·			
Départ anticipé	20 €			
Supplément aéroport / supplément gare	41,50 € par location			
Modèle ou immatriculation garantie - Selon disponibilités		100€		
Option nettoyage - Permet de restituer le véhicule sans	30 €			
obligation de nettoyage, à condition que son état au retour				
ne nécessite qu'un nettoyage standard				

Équipements et accessoires - selon disponibilité (tarifs TTC)

GPS	5 € par jour avec un max. de 5 jours de facturation / contrat - Franchise 300 € en cas de perte
Pneus neige VP - Dans les agences soumises à la loi montagne	50 € par jour avec un max. de 7 jours facturés (210 €) par tranche de 30 jours
Pneus neige VU - Dans les agences soumises à la loi montagne	Cat 2 à 4P : 30 € par jour avec un max.de 7 jours facturés (210 €) par tranche de 30 jours Cat 5 et au-delà : 42 € par jour avec un max. de 7 jours facturés (294 €) par tranche de 30 jours
Chaussettes	15 € par jour avec un max. de 10 jours facturés par tranche de 30 jours
Chaines	18 € par jour avec un max. de 10 jours facturés par tranche de 30 jours
Siège bébé	10 € par jour avec un max. de 10 jours facturés par tranche de 30 jours
Réhausseur enfant	5 € par jour avec un max. de 10 jours facturés par tranche de 30 jours
Cartons - Des packs 'déménagement' sont disponibles en agence	A l'unité : 2,5 € - 5 cartons : 9 € - 10 cartons : 15 € - 15 cartons : 22 € - 20 cartons : 28 €
Accessoires de déménagement	Marqueur : 3,5 € - Cutter : 4,9 € - Rouleau adhésif : 2,7 € - Papier bulle : 9 € - Sangle : 2,5 € - Diable : 15 € - Couverture : 10 €
Cable de recharge - En cas de non-restitution ou dégradation	500 €

Assistance (tarifs TTC)

Assistance Technique et Médicale Standard	5 €/jour avec un plafond de 10 jours de facturation par tranche de 30 jours
Assistance Technique et Médicale Premium	7,5 €/jour avec un plafond de 10 jours de facturation par tranche de 30 jours